

REGLEMENT 2024

Article 1 – Généralités

Le tournoi, est du type « open » au mode de jeu « 3 Bandes »

Le montant de l'inscription est fixé à **40€**.

Les règles du jeu sont celles de la FFB au jeu du « 3 Bandes » et tout joueur s'engage à respecter ce règlement.

Afin de conserver à ce tournoi un certain prestige, il est demandé aux joueurs une tenue vestimentaire correcte tout au long du tournoi. Pour les finalistes le maillot de leur club est recommandé.

Article 2 – Participation

Date limite d'inscription : **9 juin 2024**.

Toute inscription ne sera effective qu'à réception du règlement (40 euros).

Le Billard Club Saussetois confirmera l'engagement des joueurs retenus.

La présence des joueurs est indispensable le samedi à 09h00.

Pour le succès de notre « open » et pour une organisation optimale, le nombre des participants est limité à 32 joueurs.

La distance de chaque compétiteur sera calculée sur SA **CATEGORIE** pendant l'année en cours (2023-2024) au jeu du « 3 Bandes », ainsi que son classement aux autres modes de jeu pour la saison en cours.

Ce classement, qui sera vérifié par l'organisateur, servira à déterminer les handicaps.

Article 3 – Handicaps

Master : 24 Points

National 1 : Moyenne supérieure à 0.8 : 21 Points **National 1** : Moyenne inférieure à 0.8 : 19 points

National 2 : 16 Points **National 3** : 13 Points **Régional 1** : 11 Points

Le handicap pour les joueurs non classés aux « 3 Bandes » sera évalué par les organisateurs en fonction de leur classement à la libre.

Le Club se réserve, le dimanche, le droit de modifier le handicap des joueurs jugés, à l'inscription, en dessous de leur catégorie.

Article 4 - Eliminatoires samedi 09h00

8 poules de 4 joueurs (avec reprise) : 2 qualifiés par poule : le 3^e et 4^e de chaque poule qualifiés pour la consolante.

Qualification au point rouge, puis au pourcentage des points réalisés.

Article 5 – Phase Finale dimanche 09h00 :

8^{ème} de finale et quart de finale de la consolante sans reprise.

14h00 : Quarts, demi et finale (sans reprise).

Article 6 – Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par les joueurs exempts du tour (Samedi). Pour le dimanche ce sera le principe des rankings. Chaque arbitre donnera son résultat au Directeur de Jeu sur feuille de match avec les reprises et la meilleure série. En cas de litige ou de contestation, seul le juge-arbitre prendra la décision et elle sera sans appel.

Article 7 – Dotation du tournoi

Les prix suivants seront attribués :

	<u>Tableau Principal</u>	<u>Consolante</u>
Vainqueur	400€	150€
Finaliste	260€	80€
3 ^{ième}	180€	60€
4 ^{ième}	100€	50€
Du 5 ^{ième} au 8 ^{ième}	50€	30€

Article 8 – Remise des Prix

Le Club se réserve le droit de modifier les prix en cas d'engagements insuffisants.

La présence des joueurs primés est indispensable. Les récompenses seront remises en mains propres le dimanche 23 Juin à la fin du Grand Prix. Les joueurs absents lors de la remise ne toucheront pas leur prix.

La restauration sera, pour ceux qui le souhaitent, assurée sur place à partir du vendredi soir (voir fiche menu).

Avertir du nombre de repas pour une bonne organisation.

Hébergement possible :

Hôtel de la Tuilière	Carry-le-Rouet	Tél : 04 42 44 79 79
Hôtel Paradou	Sausset-les-Pins	Tél : 04 42 44 76 76
Les Chalets de la Mer (Bungalow)	Carro	Tél : 04 42 80 73 46
Auberge La Folie	Sausset-les-Pins	Tél : 04 42 06 74 95

- Pour les Chalets de la Mer préciser la réservation pour le Billard Club Saussetois afin de bénéficier d'une remise.

Et d'autres encore, voir sur internet.....